

Loire-Atlantique

Tél: 02.40.07.61.07

Fax: 02.40.07.23.05



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 JANVIER 2012

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Affaires scolaires :

-Validation du coût d'un élève école publique- Année 2011 :

- Valide le coût moyen de fonctionnement d'un élève de l'école publique pour l'année 2011, soit 498.72 €.
- Fixe le montant de la participation communale aux dépenses de fonctionnement de l'école privée à 498.72 € par élève conformément au contrat d'association.
- Valide le coût des fournitures scolaires d'un élève de l'école publique pour l'année 2011, soit 36€.
- Fixe le montant de la subvention pour fournitures scolaires année 2012/2013 à 36 €.
- Fixe le montant de la participation des communes extérieures ayant des enfants scolarisés à l'école publique à 534.72 € (498.72 € +36 €)

-Animations extra-scolaires :

- Fixe à 12.50 € par élève et par an le montant de la subvention à verser pour animations extrascolaires
- Décide de verser à l'OGEC de Châteaubriant le montant de la participation aux dépenses de fonctionnement d'une classe CLIS pour un élève année 2011/2012

Poteau éclairage terrain football :

- Retient la proposition de STURNO pour remplacer le poteau d'éclairage accidenté (mât de 16ml en acier galvanisé composé de 2 projecteurs)

Vente terrain à la Forge :

- Donne son accord définitif à la vente de 249 m² de terrain au prix de 6 € le m²

Centre de Gestion :

- Autorise le Maire à signer la convention relative au traitement des dossiers de la commission de réforme

Fait à Moisdon-la-Rivière, le 31 janvier 2012
Le Maire,



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 MARS 2012

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Ecole publique. Installation stores :

➤ Décide l'installation de stores extérieurs et accepte les devis des Menuiseries du Don pour la somme de 6 338.70 € HT et Atlantique Electricité pour 808.40 € HT

Aménagement du Bourg –Maitrise d’Oeuvre

➤ Retient le cabinet 2LM 44 – La Haie-Fouassière pour un montant de 17 250 € HT

Travaux de démolition :

➤ Accepte les devis présentés par l'entreprise Pecot 44 – Saint Julien-de-Vouvantes pour les travaux de démolition des anciens vestiaires 3 423 € HT, et d'un hangar agricole 6 200€ HT

Devis ACPM :

➤ Accepte le devis présenté par l'ACPM pour le nettoyage des murs extérieures de la Halle du Fourneau : 2 610 €

Autolaveuse :

➤ Décide l'acquisition d'une autolaveuse et accepte le devis Argos pour la somme de 6 185.66 € HT.

Licence débit de boissons – La Forge

➤ Accepte de louer la Licence IV, propriété de la commune, à Monsieur BERNARD Mickaël, 3 rue de la Halle du Fourneau

Fait à Moisson-la-Rivière, le 16 mars 2012
Le Maire,

A. LEMAITRE



COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Indemnité gardiennage église :

- Décide de verser l'indemnité au taux plein soit 474.22 € à compter du 1^{er} janvier 2012.

Tableau des effectifs :

- Décide de transformer 2 postes d'adjoint technique 1^{ère} classe en 2 postes d'adjoints techniques principal 2^{ème} classe, à compter du 1^{er} mai 2012.

SYDELA :

- Autorise le Maire à signer la convention relative au diagnostic éclairage public.
- Décide de choisir les modalités de calcul de participations financières aux travaux, soit 80% d'aides plafonnées à 200 000 € par période de deux ans

Création d'un service de Conseil en Energie Partagé :

- Décide d'adhérer au service crée par la Communauté de Communes du Castelbriantais.
- Accepte le coût du service et autorise le Maire à signer la convention à passer avec la Communauté de Communes du Castelbriantais pour une durée de trois ans.

Terrain :

- Donne son accord de principe pour la vente d'un excédent de chemin au Maffay.
- Donne son accord pour l'acquisition d'un terrain en bordure du sentier de randonnée de la « Lande du Don » au lieu-dit « Les Ajoncs d'Or »

Accueil Périscolaire Année scolaire 2012/2013 :

- Vote les nouveaux tarifs applicables pour l'année scolaire 2012/2013.

Tranche	Carte de 10 heures	Prestation horaire
Tranche 1 - QF inférieur à 400 €	7.70 €	0.77 €
Tranche 2 - QF entre 401 € et 650 €	8.90 €	0.89 €
Tranche 3 - QF entre 651 € et 950 €	10.10 €	1.01 €
Tranche 4 - QF entre 951 € et 1250 €	10.80 €	1.08 €
Tranche 5 - QF supérieur à 1251	11.90 €	1.19 €

Transports scolaires – Année scolaire 2012/2013 :

- Maintient le montant de la participation communale à 80 € par élève et par an pour les élèves du primaire et de la maternelle, privé ou public, et pour les élèves fréquentant des établissements d'enseignements primaires spécialisés.
- Et décide de ne pas participer pour les élèves fréquentant des établissements d'enseignements secondaires.
(Vote : 14 pour- 3 contre)

Avenant La Forge :

- Accepte l'avenant présenté par l'Entreprise LANDRON pour un montant de 7378.70 € HT.

Centre de Gestion :

- Souhaite être associé au Centre de Gestion pour la mise en place d'une démarche pour la protection sociale complémentaire prévoyance des agents.

Compte de Gestion – Année 2011 :

➤ Approuve l'ensemble des comptes de gestion dressés par le Receveur.

Compte Administratif – Année 2011 :

➤ Approuve le compte administratif du budget d'assainissement

<u>Section exploitation</u>	<u>Section investissement</u>
Dépenses : 29 851.73 €	Dépenses : 27 273.16 €
Recettes : 53 321.27 €	Recettes : 87 368.67 €
Excédent global : 83 565.05 €	

➤ Affecte le résultat de clôture de la section d'exploitation soit 32 150.20 €

- 30 000.00 € art 1068 – Section d'investissement
- 2 150.20 € art 002 – Section de fonctionnement

➤ Approuve le compte administratif du budget de la commune

<u>Section exploitation</u>	<u>Section investissement</u>
Dépenses : 1 102 705.92 €	Dépenses : 954 640.99 €
Recettes : 1 382 856.02 €	Recettes : 483 765.00 €
Déficit global : 190 725.89 €	

➤ Approuve le résultat de clôture de la section d'exploitation soit 283 493.45 €

- 283 493.45 € art 1068 – Section d'investissement

Budget 2011 :

➤ Vote le budget 2012 du Service Assainissement qui s'équilibre en recettes et en dépenses aux sommes de :

- Section de fonctionnement : 88 737.00 €
- Section d'investissement : 257 825.00 €

➤ Vote le budget 2012 de la commune qui s'équilibre en recettes et en dépenses aux sommes de :

- Section de fonctionnement : 1 343 332.00 €
- Section d'investissement : 1 056 256.00 €

➤ Décide de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2012 :

- Taxe d'habitation : 13.30 %
- Taxe foncière propriété bâtie : 12.60 %
- Taxe foncière propriété non bâtie : 43.51 %

Subvention année 2012 :

➤ Vote les subventions suivantes :

Société Courses Erbray- Moisdon	315.00 €	Asst Sportive EDDMM	1 500.00 €
Office Cantonal des Sports	598.00 €	Asst Sportive Moisdon Basket	850.00 €
Asst Maintien à Domicile PA	120.00 €	Amis de la Forge	550.00 €
Tradition et Environnement	400.00 €	Comité des Fêtes	1 650.00 €
Instance de Gérontologie	200.00 €	Brême du Don	450.00 €
Amicale Laïque (USEP)	528.00 €	Amicale des Sapeurs Pompiers	653.00 €
Asst Pêche Loisirs-Ecole Pêche	152.00 €	Famille Rurale	150.00 €
CAUE	80.00 €	CCAS Moisdon	4 931.00 €
ADAPEI Châteaubriant	63.00 €		
Judo Club la Meilleraye	50.00 €		

Fait à Moisdon-la-Rivière, le 6 avril 2012
Le Maire,

A.LEMAITRE



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 MAI 2012

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Approbation du Compte Rendu de la réunion du 29 mars 2012.

Le Conseil Municipal, réuni le 3 mai 2012 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Révision des loyers :

- Fixe le montant du loyer SITC à 488 € par mois à compter du 1^{er} juillet 2012.
- Fixe le montant du loyer 16 Rue du Pont Neuf à 1341.16 € par mois à compter du 1^{er} juin 2012.

Travaux de voirie :

- Déclare le marché d'enduits d'usure infructueuse.

Tableau des effectifs :

- Décide la création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps non complet à compter du 1^{er} juillet 2012.

Budget Assainissement- Décision modificative n°1 :

- Accepte la décision modificative du budget assainissement, réajustement de crédits pour le paiement d'une échéance emprunt.

Budget commune- Décision modificative n°1 :

- Accepte la décision modificative du budget commune, transfert de crédits entre articles.

Fait à Moisson-la-Rivière, le 9 mai 2012

Le Maire,

A.LEMAITRE



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 JUN 2012

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Approbation du Compte Rendu de la réunion du 3 mai 2012.

Le Conseil Municipal, réuni le 26 juin 2012 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Travaux voirie :

➤ Autorise le Maire à signer le marché à passer avec l'Entreprise HERVÉ 44- Juigné-des-Moutiers, pour la réalisation des travaux d'enduits d'usure s'élevant à la somme de 71 912.50 € HT

Travaux La Forge :

- Exposition musée Maison de Pays

➤ Autorise le Maire à signer les marchés à passer avec les entreprises suivantes :

LOTS	ENTREPRISES PROPOSEES	OFFRES MONTANTS HT
Lot n°1 – Conception réalisation de la scénographie avec fabrication et pose de l'exposition sur le site	NAONOUM – Abbaretz	28 875 € HT
Lot n°2 – Interprétation artistique du site naturel de l'étang et de la lande du Don en vue panoramique à partir de la rive est pour situer la Forge dans son paysage avec détail sur la faune et la flore	Fabienne RIMBAUD - VERTOU	2 260.00 €
Lot n°3 – Conception réalisation et installation de contenus multimédias à intégrer dans matériel informatique (écrans tactiles)	Hélène CHARRON - NANTES	1 720.00 €
Lot n°4 – Fourniture et pose de 2 écrans tactiles 27 pouces avec système audio et supports	MOINARD – 44 ST PHILBERT DE GRAND LIEU	8 430.00 € HT
Lot n°5 – Conception de 4 films vidéo	PULCEO - CHATEAUBRIANT	4 200.00 € HT
TOTAL HT		45 485.00 € H.T

- Aménagement voirie

➤ Autorise le Maire à signer le marché à passer avec l'Entreprise I.S.S- Espaces Verts 44- Couëron pour la réalisation des travaux d'aménagement de la voirie à la Forge pour un montant de 92 818.00 € HT

Restaurant scolaire :

- Autorise le Maire à signer le marché à passer avec la Société RESTORIA 49- Saint Barthélémy d'Anjou pour la fourniture de repas au restaurant scolaire à compter de septembre 2012.
- Décide de revoir les tarifs applicables pour la rentrée 2012/2013
 - Repas permanent : 3.50 € soit la carte annuelle 476.00 € (avec prélèvement mensuel)
 - Repas occasionnel : 3.90 €
 - Repas adulte : 5.00 €
 - Panier repas : 1.50 €

Plan Local d'Urbanisme :

- Approuve la modification du PLU

Modification statuts Syndicat du Don :

- Approuve la modification des statuts du Syndicat du Bassin Versant du Don

Contrat Enfance Jeunesse 2012/2015 :

- Autorise le Maire à signer le Contrat Enfance Jeunesse pour la période 2012/2015 concernant le service de l'accueil périscolaire

Participation pour Assainissement Collectif :

- Décide d'instituer à compter du 1^{er} juillet 2012, la Participation pour Assainissement Collectif (PAC) en remplacement de la Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE) actuellement en place.
- Fixe les montants de la PAC de la façon suivante :
 - Construction neuve : 1500 €
 - Construction existante : 1000 €

Acquisition terrain les Ajoncs d'Or :

- Décide d'acquérir deux parcelles de terrain situées aux Ajoncs d'Or d'une superficie totale de 3195 m² au prix de 300 € et autorise le Maire à signer l'acte d'acquisition.

Maitrise d'œuvre-viabilisation espace Saint Jean:

- Décide de confier au Cabinet MENARD, Architecte à Châteaubriant, la mission de maitrise d'œuvre relative aux travaux de viabilisation de l'espace Saint Jean

Convention d'Occupation du Domaine Public :

- Autorise le transfert de la convention actuelle Bouygues Télécom à sa filiale France Télécom Service

Fait à Moisdon-la-Rivière, le 28 juin 2012

Le Maire,

A.LEMAITRE



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 AOÛT 2012

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Approbation du Compte Rendu de la réunion du 26 juin 2012.

Le Conseil Municipal, réuni le 30 août 2012 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Halle du Fourneau- Maison de Pays- Avenants :

- Autorise le Maire à signer les avenants à passer pour les travaux en plus ou en moins.
 - Entreprise Delaunay : + 2 388.88 € HT
 - Entreprise David : + 1 680.57 € HT
 - Entreprise Planchenault : + 3 357.60 € HT

Effacement réseaux- Rue de Bel Air :

- Accepte la proposition financière à verser au Sydela pour un montant total de 83 090.60 €.

Réseaux assainissement :

- Décide de lancer une étude pour l'extension des réseaux d'assainissement Rue du Camp, Rue de la Chapelle Vincent et Rue des Champs Guerriers.
- Accepte la proposition financière présentée par la société 2LM.

Avenant Contrat Territoire 2009-2012 :

- Décide de lancer une opération d'aménagement de l'espace « Saint Jean » : création de logements sociaux, personnes âgées, viabilisation de terrain, aménagement voirie.
- Sollicite une subvention au titre d'un avenant au Contrat de Territoire 2009/2012.

Terrain football:

- Décide de remplacer la main courante et retient la proposition de la Société A.M.S Châteaubriant pour la somme de 23 750 € HT
- Décide de remplacer les abris de touche et retient la proposition de la Société NERUAL pour la somme de 3 200 € HT.
- Sollicite une subvention auprès du Fonds d'aide au Football Amateur.

Vente Hangar :

- Décide de vendre un hangar agricole au GAEC des 2 Horizons 1500 €.

Chauffage église :

- Autorise le Maire à signer le renouvellement du contrat d'entretien du chauffage auprès des établissements DELESTRE 49- La Séguinière

Contrat aidé :

- Décide de créer à compter du 10 septembre 2012, un emploi aidé, 20 H par semaine, pour le service scolaire : restauration, accueil périscolaire et école.

Accueil périscolaire :

- Suite à l'informatisation de l'accueil périscolaire :

- Décide de rembourser les cartes qui n'ont pas été utilisées durant l'année scolaire 2011/2012.

Rapport d'activités 2011 :

➤ Donne connaissance des rapports d'activités 2011 présentés par le SITC, la SAUR assainissement collectif, le SIAEP, le SYDELA.

Fait à Moisdon-la-Rivière, le 4 septembre 2012
Le Maire,

A.LEMAITRE